Envoyé en préfecture le 23/03/2026
Reçu en préfecture le 23/03/2026
Publié le
ID : 022-212201107-20260323-2002202603-DE

20-03-2026-03

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LANMÉRIN LE 20 MARS 2026

NOMBRE DE MEMBRES

Afférents	En exercice	Qui ont délibéré
15	15	15

Date de la Convocation
16 mars 2026

L'an deux mil vingt-six et le vingt-mars à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Madame Carole BONNIEC.

Présents : Carole BONNIEC, Caroline JORAND, Jean-Noël LE HÉNAFF, Fabrice BOURLIER, Virginie LE ROLLAND, Karine THOMAS, Thierry HELLEGOUARC'H, Alain DÉNES, Bernard LE COADOU, Gildas LE MORVAN, Marie Angélique LE JEUNE, Christelle ÉON, Alan RAISON, Hélène NG KON TIA, Morgane GUÉGOU

Secrétaire de séance : Karine THOMAS

Objet : Election des adjoints au maire

Se sont réunis les membres du conseil municipal sous la présidence de Madame Carole BONNIEC, maire.

Mme Karine THOMAS a été désignée comme secrétaire de séance.

Le conseil municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L 2122-7-2 ;

Considérant que, dans toutes les communes, les adjoints sont élus au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel. La liste est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe. Si, après deux tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus ;

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

1er tour de scrutin

Nombre de bulletins : 15.

À déduire *(bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante)* : 0

Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 15

Majorité absolue : 8

Ont obtenu :

– Liste de Monsieur Jean-Noël LE HENAFF : 15 (quinze) voix

Envoyé en préfecture le 23/03/2026
Reçu en préfecture le 23/03/2026
Publié le
ID : 022-212201107-20260323-2002202603-DE

- La liste de Monsieur Jean-Noël LE HENAFF ayant obtenu la majorité absolue, ont été proclamés adjoints au maire : Monsieur Jean-Noël LE HENAFF, Madame Caroline JORAND, Monsieur Fabrice BOURLIER

POUR EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE DES DELIBERATIONS

La secrétaire
Karine THOMAS

La Maire
Carole BONNIEC

Acte rendu exécutoire après transmission
en Préfecture le 23 mars 2026.
Affiché le 23 mars 2026